

\*\*\*

INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

**EXAMEN D'ENTRÉE À L'E.F.A.C.S.**

**ÉPREUVE JURIDIQUE**

Durée : 5 h

*Ce sujet comporte 2 pages.  
Les étudiants composeront sur deux copies séparées.*

1<sup>ère</sup> copie : Droit des obligations.

2<sup>ème</sup> copie : Matière choisie au moment de l'inscription à l'examen parmi les trois suivantes :

- Procédure civile
- Procédure pénale
- Procédure administrative contentieuse.

---

**SUJET DE DROIT DES OBLIGATIONS**

Dissertation :

« Sécurité et responsabilité civile. »

\*\*\*

Le Code civil, sans annotations manuscrites, est le seul document autorisé (éditions Dalloz ou Litec).